



Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 septembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 septembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 septembre 2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Michel SIMON, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Michel PAILLEY, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Marie-Chantal GARENNE à Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURE à Michel PANIER, Simon LAPLACE à Alain GRIPPON, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Sophia MARC à Luc DELAGARDE, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Marc THEBAULT, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Céline VALEZE à Elodie TRUONG

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Robert GOUSSEAU, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Thierry DEVAUTOUR, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C41-09-2016-DE
Date de télétransmission : 07/10/2016
Date de réception préfecture : 07/10/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 SEPTEMBRE 2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Monsieur **Alain GRIPPON**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

Vu l'article R. 2342-4 du CGCT qui prévoit qu'en matière de poursuite, le refus d'autorisation ou l'absence de réponse, dans un délai d'un mois, justifie la présentation en non-valeur des créances dont le recouvrement n'a pu être obtenu à l'amiable,

Vu l'article 18 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, selon lequel les comptables sont seuls chargés du recouvrement des recettes des collectivités et établissements publics locaux,

Considérant les demandes d'admissions en non-valeur transmises par le Comptable du Trésor pour des titres qu'il n'a pu recouvrer pour le budget Régie des Déchets Ménagers pour un montant de 9 741,94 €,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Admettre en non-valeur les différentes créances d'un montant de 9 741,94 €, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget Régie des Déchets Ménagers,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer le tableau annexé.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C41-09-2016-DE
Date de télétransmission : 07/10/2016
Date de réception préfecture : 07/10/2016